N° 2026.02.9

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212200497-20260309-2026_02_9-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 26 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le vingt février, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme COTIN, Maire**
Mmes LAIGO, LONCLE, JOUFFE, MM. BOURGET, MACÉ, Adjoints
Mmes BURLOT, DETOT, EVEN, MARTIN et MENIER Conseillères Municipales
MM. BIARD, BOITTIN, CADE, DOS et LETONTURIER Conseillers Municipaux

EXCUSÉ : **M. MILLOT (procuration à M. BIARD).**

Monsieur Michel BOITTIN a été élu Secrétaire.

--- ===0=== ---

SUBVENTIONS COMMUNALES 2026

Monsieur Alain MACÉ, Adjoint à la Vie Associative, fait connaître que la commission « Finances » s'est réunie le 10 février 2026 pour étudier les demandes de subventions communales pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser comme suit les subventions communales 2026 :

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Maison de Retraite Giblaine (animations)	400 €
Maison de Retraite St Joseph (animations)	400 €
Foyer de vie le Vaugourieux (animations)	300 €
Les Amis de Nianing	300 €
FNACA	250 €
Les Bouquineurs (subvention budget culturel)	4 000 €
Jazz in Breizh (subvention exceptionnelle budget culturel)	3 500 €
Les Baladins d'Emeraude	150 €
Société de Chasse	300 €
Société de Chasse (Subvention pour la destruction des nuisibles)	200 €
Association de Chasse de la Touche à la Vache	150 €
Les Cavaliers de Marlau	300 €
VAFCP Val d'Arguenon Football Créhen-Pluduno	3 150 €
Les Patineurs de l'Arguenon	3 150 €
Les Patineurs de l'Arguenon (subvention exceptionnelle)	1 000 €
Karaté Club de l'Arguenon	2 000 €
Evi Dance	500 €
Evi Dance (subvention exceptionnelle)	2 000 €

N° 2026.02.9

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 022-212200497-20260309-2026_02_9-DE

Emeraude Cyclo VTT Créhen	350 €
Club de gymnastique (EPMM)	600 €
Pétanque Créhennaise	200 €
La Boule Créhennaise	200 €
Amicale des Employés Communaux	675 €
Créhen Relais Service	200 €
Yoga Cree Un	200 €
Pilates Bien Être pour tous	200 €
Créhen Tennis de Table	200 €
Emeraude Course Créhen	350 €

ASSOCIATIONS DIVERSES

Le FAJ (Fonds de Solidarité aux Jeunes)	700 €
Secours Catholique – PLANCOET (aides confiées au CCAS)	550 €
Les Restaurants du Cœur Matignon (aides confiées au CCAS)	550 €
Société Nationale de Sauvetage en Mer – ST CAST LE GUILDO	170 €

Total des subventions versées par la commune ..... 27 195,00 €

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,

Marie-Christine COTIN.